



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 114749

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la question très préoccupante de la solitude dans la société française. Consacrée grande cause nationale 2011 par le Premier ministre, la solitude touche quatre millions de personnes de plus de 18 ans en France. Selon une étude publiée mercredi 6 juillet par la Fondation de France, être pauvre accentue d'autant plus le risque d'isolement. Ainsi, selon l'étude, 18 % des personnes déclarant des revenus inférieurs à 1 000 euros par mois sont en situation objective d'isolement, contre 9 % dans l'ensemble de la population française. Et entre 30 et 39 ans, 20 % des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté sont en situation d'isolement relationnel, contre 3 % en moyenne. La solitude, qui est donc souvent accompagnée de la pauvreté, touche également beaucoup les personnes âgées et doit être combattue avec énergie. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer quelles mesures ont été mises en place par le Gouvernement pour lutter contre la solitude et quel bilan elle dresse des premiers résultats observés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114749

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7821

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)